

23 avril 2026

## Rigueur budgétaire : l'ADMD refuse que la fin de vie devienne une variable d'ajustement

Dans une circulaire adressée aux ministères le lundi 20 avril, Bercy appelle à une réduction des dépenses publiques dans la perspective de la préparation du budget 2027, afin de permettre au Gouvernement de respecter sa trajectoire budgétaire.

Le président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD), Jonathan Denis, tient "à rappeler l'attachement constant de l'association à **une démocratie en santé effective**, fondée sur le respect de la volonté des patients à chaque étape de leur parcours de soins, y compris en fin de vie, ainsi que sur le droit pour toutes et tous d'accéder à des soins de qualité, partout sur le territoire. Dans un contexte où les besoins de santé ne cessent de croître, **l'ADMD sera particulièrement vigilante** à ce qu'aucune politique de santé ne soit sacrifiée sur l'autel de la rigueur budgétaire. Cette vigilance concerne **en premier lieu les soins palliatifs**, dont le développement constitue une exigence éthique, sociale et sanitaire majeure."

À ce titre, l'ADMD rappelle son soutien constant **au doublement des crédits alloués aux soins palliatifs, à hauteur de 2,2 milliards d'euros**, comme le prévoit aujourd'hui la proposition de loi visant à garantir l'égal accès de toutes et tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs, actuellement en discussion au Parlement. Cet investissement est indispensable pour répondre aux fortes inégalités, renforcer les équipes soignantes et assurer une prise en charge digne des personnes gravement malades et de leurs proches.

Plus largement, l'ADMD réaffirme qu'une politique de restriction budgétaire ne saurait se faire au détriment **de la santé des patients, de la recherche médicale et de l'égalité d'accès aux soins**. Les associations de patients trouveront toujours l'ADMD à leurs côtés pour défendre ces principes fondamentaux et promouvoir une répartition juste et équilibrée des moyens sanitaires sur l'ensemble du territoire national.

Contact : Bastien André, responsable affaires publiques et communication  
06 34 04 54 96 - [presse@admd.org](mailto:presse@admd.org)